



**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR A VOTRE NOTAIRE
LORS DE VOTRE PREMIER RENDEZ-VOUS POUR
L'OUVERTURE D'UNE SUCCESSION
EN FONCTION DE VOTRE SITUATION**

Le livret de famille des parents

1 acte de décès original

L'adresse des frères et sœurs du défunt et apporter leur livret de famille

Le nom de la banque ou des banques avec un relevé d'identité bancaire pour chaque banque.

La carte grise du véhicule si le défunt en possédait un.

Titre de propriété



BUREAUX PERMANENTS :

AMPLEPUIS (69550) 16 rue du 8 mai 1945  04.74.89.30.71  04.74.89.37.53

COURS (69470) 3 bis Place de la Libération COURS-LA VILLE  04.74.89.71.32  04.74.89.75.11

Membre d'une Association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Pour tout paiement supérieur à 3.000 €, le Code monétaire et financier impose un virement bancaire.



CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

IBAN FR84 4003 1000 0100 0017 5094 U45 – BIC CDCGFR PP